

2. La Société a renforcé la politique exposée ci-dessus, notamment en ce qui concerne les émissions pour adultes. Un exposé général de la politique de la Société, appuyé d'exemples de ce qu'il faut éviter, a été envoyé aux responsables des émissions.

3. La Société ne tient aucun relevé des longs métrages ou séries d'émissions rejetés à cause de la violence qui les caractérise.

4. La Société estime que sa programmation pour la saison 1969-1970 répond aux normes exposées au n° 1 ci-dessus.

RADIO-CANADA—LA RÉDUCTION DES
ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION À
CARACTÈRE VIOLENT

Question n° 151—M. Mather:

1. Est-ce que Radio-Canada accorde une attention favorable à l'idée de réduire le nombre des émissions de télévision contenant de la violence?

2. Est-ce que Radio-Canada accorde une attention favorable à l'idée d'éliminer la violence des émissions des dessins animés à l'intention des enfants?

3. Est-ce que Radio-Canada accorde une attention favorable à l'idée d'inscrire à son horaire d'après 9 heures du soir toutes les émissions policières, les westerns et les films d'aventures qui contiennent de la violence?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. La Société n'estime pas que la violence occupe une place démesurée dans sa programmation. Elle a toujours suivi une politique de grande prudence, avec succès pense-t-elle, dans ce domaine et elle se propose de continuer dans cette voie.

2. A l'exception d'une seule série au réseau anglais, qui sera supprimée dès l'expiration du contrat courant, la Société est convaincue que ses émissions enfantines respectent les normes énoncées dans la réponse à la première partie de la question n° 150.

3. Chaque émission doit être jugée à sa valeur intrinsèque et on ne saurait porter des jugements généraux concernant les catégories entières d'émissions. Il reste que, conformément à la politique énoncée dans la réponse à la première partie de la question n° 150, la Société continuera de ramener au minimum ses émissions que l'on pourrait qualifier de «violentes».

RADIO-CANADA ET LES RÉSEAUX AMÉRICAINS
QUANT À LA DIFFUSION DES NOUVELLES

Question n° 175—M. Broadbent:

Quels arrangements la Société Radio-Canada a-t-elle pris avec les réseaux américains de télévision pour assurer la diffusion a) des nouvelles américaines et b) des nouvelles mondiales?

[L'hon. M. Pelletier.]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Les deux principaux réseaux des États-Unis, la NBC et le CBS, mettent à la disposition de Radio-Canada leurs informations nationales et mondiales. En retour, la Société leur offre ses informations. La Société puise ses informations concernant les États-Unis et le monde en général à d'autres sources: ses propres bureaux à l'étranger, la Commonwealth newsfilm agency ou Visnews, et les agences d'information, notamment l'Associated Press, Reuters, l'United Press International et l'Agence France-Presse.

LES TRAVAUX DE RECHERCHES DE LA
BANQUE DU CANADA

Question n° 265—M. Burton:

1. Quelles sont les études de recherche particulières menées par le service des recherches de la Banque du Canada pour les années financières 1968-1969 et 1969-1970?

2. Quelles sont les personnes employées à ces études et quand s'attend-on à ce qu'elles soient terminées?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): 1 et 2. Une grande partie du travail entrepris par le service des recherches de la Banque du Canada comporte l'analyse permanente de l'évolution de la conjoncture économique et financière au Canada et à l'étranger à l'usage de la Banque. Des études spéciales sur des sujets particuliers sont également entreprises dans le même but. Celles-ci concernent l'administration interne de la Banque à propos de laquelle il n'est pas opportun de répondre à des questions.

J'apprends qu'en plus des études de recherche mentionnées dans le paragraphe précédent, certains aspects du programme de recherche de la Banque ont été signalés dans une série de textes publiés par la Banque sous le titre de «Travaux de recherche» et dans des publications techniques. Voici une liste des Travaux de recherche qui ont été publiés: N° 1, Dépenses en immobilisations des entreprises par trimestre, de R. G. Evans et J. F. Helliwell. N° 2, L'investissement en stocks au Canada, de R. G. Evans. N° 3, RDX 1 (Services des recherches) par J. F. Helliwell, H. Shapiro, I. A. Stewart et L. Officer.

Les Travaux de recherche suivants doivent paraître prochainement: N° 4, Les équations du secteur public concernant les modèles macroéconomiques, de J. F. Helliwell, R. G. Evans, F. W. Gorbet, R. Jarrett et D. Stephenson. N° 5, Le fonctionnement du modèle RDX 1, de J. F. Helliwell, H. Shapiro, I. A. Stewart et L. Officer. N° 6, Les marchés de l'habitation et des hypothèques au Canada, de Lawrence B. Smith.